

des gens se plaindre de cette taxe. Si les témoins ne me disaient pas d'emblée qu'à leur avis, le Sénat devrait intervenir dans ce dossier, voire tuer ce projet de loi, je leur demandais: «Peu importe que la Constitution accorde ou non au Sénat le pouvoir d'intervenir, croyez-vous qu'à notre époque moderne, en 1990, il devrait exercer ce pouvoir et rejeter ou au moins modifier profondément cette mesure législative?» Cent trente-sept m'ont répondu que le Sénat devrait utiliser ce pouvoir maintenant.

Je n'ai pas perdu tout espoir. J'espère toujours qu'un nombre suffisant de sénateurs en face prendront leurs responsabilités au sérieux et qu'ils interviendront pour empêcher cette pratique discriminatoire qui consisterait à taxer les combustibles de chauffage. Vous pourriez le faire demain, et partout au pays, les gens vous en seraient reconnaissants.

Le sénateur Grafstein: Dites-leur d'y repenser à tête reposée.

Le sénateur Olson: Songez-y sérieusement. Le ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales a indiqué que l'idée de modifier le projet de loi C-62 en ce qui concerne les combustibles de chauffage et l'électricité l'intéressait. Il se rend compte que son gouvernement aura peut-être des problèmes devant les tribunaux. Certaines provinces ont déjà intenté des poursuites contre le gouvernement fédéral en raison de cette mesure qui les force à payer des taxes au gouvernement fédéral.

Le sénateur Murray: Ce n'est cependant pas le cas.

Le sénateur Olson: Oh, que si.

Le sénateur Murray: Oh, que non.

• (2210)

Le sénateur Olson: C'est leur interprétation, mais je crois personnellement, qu'il s'agisse d'impôts directs ou indirects, qu'ils n'ont pas le droit de le faire. Vous vous dirigez vers ce genre de problèmes.

J'avais cru comprendre que le principal rôle du ministre des Relations fédérales-provinciales, était de faire la paix.

Le sénateur Murray: Qui vous a dit cela?

Le sénateur Olson: Votre premier ministre m'a dit cela. Il ne me l'a pas dit personnellement, mais il a prononcé plusieurs discours laissant entendre qu'un nouvel ordre serait instauré au Canada et qu'il n'y aurait plus de confrontations avec les provinces. Vous en souvenez-vous? Ce devait être le règne de la «politesse». Il utilisait toutes sortes de beaux mots comme cela.

Le sénateur MacEachen: «La réconciliation nationale.»

Le sénateur Olson: Oui, «la réconciliation nationale». Je ne veux pas être méchant, mais jamais depuis mon entrée en politique il y a 34 ans, la tension n'a été aussi forte et le dégoût si grand dans la population à propos du comportement des deux principaux paliers de gouvernement. Une chance s'offre maintenant à nous d'y remédier en partie. Si vous avez fait des erreurs dans le passé, nous allons vous pardonner, à la condition que vous admettiez ces erreurs et que vous commenciez à les corriger. Vous pouvez commencer demain après-midi en disant que vous voulez améliorer vos relations avec les provinces et ne pas vous mêler de cette question des sociétés d'État produisant de l'électricité, qui appartiennent aux provinces. Ce serait toujours ça.

[Le sénateur Olson.]

Le sénateur Grafstein: Demandez au sénateur Barootes d'en parler à son caucus demain.

Le sénateur Olson: Vous pouvez aussi montrer que vous êtes du côté de la population. Les gens pensent que le gouvernement se désintéresse de leur sort, et c'est malsain. J'estime qu'il est très dangereux de continuer de faire comme si vous vous moquiez de ce que pense la population. Il semble bien que ce soit ce qui se produit maintenant. Vous ne voulez accepter aucun amendement. Certains vous ont entendu dire qu'il n'y en aurait pas. J'ai pour ma part entendu le ministre Harvie Andre dire à quelques reprises que le Sénat n'avait aucun droit de se mêler de questions budgétaires.

Le sénateur Bosa: Il l'a dit pas plus tard qu'hier.

Le sénateur Olson: Il l'a dit une douzaine de fois. L'autre jour, le premier ministre a déclaré à l'extérieur de la Chambre que le Sénat n'avait pas d'affaire à mettre son nez là-dedans. Je sais que les gens du pays pensent que, si vous voulez faire adopter de force ce projet de loi, le Sénat a non seulement le droit et le pouvoir, mais aussi le devoir de s'en mêler.

J'en appelle à vous. Vous avez encore le temps, parce que nous présenterons d'autres bons amendements que vous pouvez adopter. Cependant, vous êtes maintenant saisis d'un amendement que vous pourriez approuver afin d'améliorer la situation, et je suis sûr que les Canadiens de tout le pays vous réserveraient une ovation pour avoir agi ainsi.

Des voix: Bravo!

L'honorable Gildas L. Molgat: Honorables sénateurs, plus tôt au cours du débat de ce soir, le sénateur Molson, en répondant au plaidoyer du sénateur Lucier en faveur de l'amendement, a dit qu'il était trop tard. Sur quoi le sénateur Riel m'a dit: «Il n'est jamais trop tard pour bien faire.» C'est justement ce que vise l'amendement: faire ce qui est dans l'intérêt des Canadiens.

J'ai trouvé réconfortant d'entendre le sénateur Castonguay dire cette semaine à la télévision que les sénateurs conservateurs étaient disposés à envisager des amendements raisonnables.

Le sénateur Grafstein: Je crois que c'est le sénateur Simard qui a dit cela.

Le sénateur Molgat: Honorables sénateurs, il ne peut y avoir amendement plus raisonnable que celui proposé. Je suis déçu que les sénateurs d'en face ne soient pas plus nombreux à prendre part au débat pour expliquer comment ils peuvent défendre cette mesure. Je me demande comment le sénateur Cochrane va justifier cette mesure à Terre-Neuve. Comment madame le sénateur peut-elle expliquer aux Terre-Neuviens, qui sont déjà les moins bien nantis du Canada, qu'ils devront porter ce fardeau en plus de tout le reste? Honorables sénateurs, ce n'est pas un fardeau égal à celui des autres, c'est un fardeau de plus par rapport à ce que devront payer les Canadiens d'autres régions.

Le sénateur Grafstein: Ils paient déjà 12,4 p. 100.

Le sénateur Molgat: La semaine dernière, pendant que nous présentions nos pétitions, j'ai entendu un certain nombre de sénateurs de l'autre côté qui disaient: «Il est temps de passer au projet de loi. Arrêtons cela, il faut débattre le projet de loi.» Mon voisin, le sénateur Sylvain, a soulevé la même question la